

Saint-Egrève

le journal

N° 202
MAI 2014

DOSSIER

Un nouveau Conseil municipal

ACTUALITÉS

Le 25 mai : élections européennes

HOTEL DE VILLE



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

sommaire n°202

4-9 | les actualités

Le PEL se penche sur le périscolaire
Des pièges à chenilles écologiques
Du côté du tramway
Le point sur la MSF



Le conseil municipal est maintenant en ordre de marche : j'ai attribué l'ensemble des délégations aux élus de la majorité. Vous pourrez les découvrir dans les pages de votre journal.

Comme j'en ai l'habitude, et comme vous le savez, je serai le Maire de tous les Saint-Egrévois, attachée à gérer notre ville dans le respect de l'intérêt général et du bien commun. C'est le sens de mon engagement au service de la ville que nous aimons tous. C'est aussi l'engagement de toute l'équipe que j'ai le plaisir d'animer au service de Saint-Egrève et des Saint-Egrévois.

Notre mot d'ordre pour ce nouveau mandat municipal est la proximité. C'est la raison pour laquelle, conformément aux engagements pris durant la campagne électorale, j'ai désigné trois élus chargés particulièrement de la proximité, un pour chacun des secteurs de notre commune.

Sans attendre également, nous avons réactivé les Conseils des Habitants et, dès le mois prochain, les deux premières visites de quartier seront organisées. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons en effet souhaité être au plus près des Saint-Egrévois et faire de la proximité et de l'écoute de vos besoins, notre priorité. Les trois élus de quartier veilleront au bien-être au quotidien dans notre ville et à la réactivité des services municipaux dans la réponse apportée à vos questions.

En cette période de ponts prolongés je souhaite à tous un excellent repos et d'excellentes vacances si vous en prenez. Vous pouvez compter sur notre expérience, notre capacité à faire et notre volonté d'agir pour continuer à faire de Saint-Egrève une ville où il fait bon vivre.

Chaleureusement,
Catherine Kamowski



la Ville | 10-11

Concertation
Le Conseil municipal
à l'écoute des secteurs
Notre quartier, parlons-en !

12-15 | Dossier

Municipalité
Un nouveau Conseil municipal au service des Saint-Egrévois

les loisirs | 16-19

Focus
Le jumelage a 40 ans
Événements
Culture et détente trace un trait d'union
Denis Arino s'expose



10 Info pratique
11 Petites annonces



Le PEL se penche sur le périscolaire

J eudi 17 avril, les nombreux acteurs concernés par la vie des enfants et des jeunes sur la Commune se sont retrouvés à l'occasion d'une réunion plénière du Projet Educatif Local (PEL). Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur différents thèmes qui s'intègrent dans l'agenda des Saint-Egrévois de 0 à 16 ans et notamment sur les adaptations qu'il faudra apporter aux accueils périscolaires dès la rentrée prochaine. En effet, après une phase de test d'un an, il est apparu intéressant de faire évoluer les modes de garde proposés par la Ville aux enfants des écoles maternelles et élémentaires.

Si les fondamentaux de cette organisation restent les mêmes, à savoir l'existence d'un temps libre surveillé gratuit après les



Un atelier vidéo dans le cadre du périscolaire

cours éventuellement complété de deux forfaits payants durant lesquels sont proposés des ateliers et de l'accompagnement aux leçons, quelques améliorations ont été envisagées de manière collégiale. Ainsi, si le temps libre surveillé se tiendra toujours de 15h45 à 16h30,

il ne sera plus possible, pour des raisons de sécurité, de venir chercher les enfants à n'importe quelle heure durant ce laps de temps.

Autre nouveauté : les ateliers proposés dans le cadre des forfaits payants seront choisis par les enfants eux-mêmes avec

leurs animateurs après deux semaines d'adaptation à la mi septembre. ■

A noter : Les inscriptions administratives pour le périscolaire pour la rentrée de septembre se feront impérativement du 16 juin au 3 juillet.

Réseaux sociaux

Evoquée lors de la réunion PEL du 17 avril dernier, la prévention des dangers liés aux réseaux sociaux fait l'objet, vendredi 16 mai à 20h, d'une soirée "Questions de parents". Elle est organisée à la Bibliothèque Barnave. Le thème "Les jeunes, internet et les réseaux sociaux" doit y être abordé avec notamment Christine Cannard psychologue, le médecin addictologue Olivier Jenny et Pascal Clouaire, docteur en sciences de l'information et de la communication. A noter, l'espace multimédia de la bibliothèque organise un atelier "Confidentialité sur Facebook, comment paramétrer son compte ?" les samedis 17 et 24 mai ainsi que le 14 juin de 10h à 12h (sur inscription pendant la soirée). En savoir + : 04 76 75 40 63 ou www.saint-egreve.fr

SCILLES DU NÉRON : la Ville prépare l'été en réalisant des aménagements au centre aéré des Scilles du Néron

MERCREDI A L'ÉCOLE : exceptionnellement, les enfants auront école toute la journée les mercredis 28 mai et 11 juin. Pour qu'ils profitent de la restauration et/ou l'accueil périscolaire il faut les inscrire (avant le jeudi de la semaine précédente) aux contacts habituels. En savoir + : 04 76 56 53 19

(29 mai) C'est la date à partir de laquelle la piscine des Mails commence sa saison estivale. Les horaires d'ouverture du bassin sont disponibles sur www.saint-egreve.fr.

(3) C'est le nombre de séjours organisés cet été par le Pôle Jeunesse pour les 12-17 ans. Ouverture des inscriptions le lundi 5 mai.



Bon voisinage

C'est par petit groupe que tous les élèves de l'école du Pont de Vence sont venus visiter La Vence Scène leur voisine. Accueillis par l'équipe du service culturel de la Ville, les enfants ont fait le tour des salles dédiées au cinéma et au spectacle vivant. Au delà de la simple visite, les petits voisins ont surtout découvert l'envers du décor : les coulisses de l'équipement.

Ça bouge chez XTraining

Ça bouge dans le fitness saint-égrévois. En février dernier, la salle de sport de Gavanière, est devenu XTraining suite au rachat du fond de commerce par Johann Bel. Hyperactif, le jeune homme qui s'occupe aussi du camion pizza "Chez Joe" à La Monta, jongle avec son emploi du temps pour redynamiser cet établissement de plus de 1000m². "Depuis février, on a nettoyé et on a rafraîchi la salle. Nous avons changé la disposition des plateaux cardio et muscu et réparé les machines qui étaient en panne", explique Johann dont

l'objectif avoué est "d'améliorer encore la réputation de la salle" qui propose à ses pratiquants près de 80 appareils pour faire marcher leurs muscles. "L'équipe aussi a changé. Aujourd'hui nous sommes sept, dont deux maîtres nageurs et quatre entraîneurs de fitness. Ça a permis de réajuster les plannings des cours pour correspondre aux attentes des clients". Clients que Johann est bien décidé à séduire en multipliant notamment les opérations commerciales.

Contacts : XTraining,
2 rue L. Neel, 04 76 75 87 03.



Le coaching à XTraining

Pièces d'identité : les délais d'obtention

A l'approche des congés estivaux, il est bien souvent nécessaire d'avoir des papiers d'identité à jour. Pour mémoire, les démarches pour obtenir ces derniers se font en mairie et actuellement il faut en moyenne entre 4 à 6 semaines pour recevoir sa nouvelle carte d'identité et de 8 à 15 jours pour un passeport. Mais attention, à l'approche des vacances d'été ces délais tendent à s'allonger... Mieux vaut donc prendre ses précautions pour ne pas gâcher ses futurs voyages...

EL'Y GOUD : l'activité de couture d'Elisabeth Apollonia se développe et désormais propose de réaliser en plus des retouches des travaux de broderie et de repassage.
En savoir + : 06 25 88 66 88

AMAP(S) : pour soutenir l'agriculture paysanne deux AMAPs proposent chaque semaine des paniers de produits de la ferme : Le Panier de la Roselière, soutenu par l'ARR et Le Panier d'à Vence soutenu par l'AF
Contacts : amap.arr@gmail.com
et panierdavenca@gmail.com

Relooquez vous !



Un test couleur proposé par Sophie Ceschin

Fraîchement diplômée de l'Institut de Relooking International de Lyon, Sophie Ceschin vient de lancer "Plénitude", une nouvelle activité qu'elle mène parallèlement à "l'Instant Présent" son salon d'esthétique de

Barnave. "J'ai suivi cette formation d'un an pour obtenir une certification professionnelle de conseillère en image reconnue au niveau national", explique l'entrepreneuse avant de préciser "il ne faut pas confondre le relooking et

ce qu'on peut voir à la télévision. Mon rôle n'est pas d'habiller une personne en fonction de mes goûts personnels mais d'accompagner mes clients pour qu'ils trouvent un style qui corresponde à la fois à leur personnalité, à leur style de vie, à leurs habitudes, à leur travail et bien sûr à leur morphologie". Ses clients sont aussi bien des particuliers que des entreprises pour le compte desquelles Sophie Ceschin anime des ateliers. "Les salariés sont les premiers vecteurs d'image d'une société, il est donc logique de soigner leur présentation".

Concrètement ses prestations vont de l'ultra basique étude des couleurs à l'accompagnement très poussé comme le "tri de dressing" voire le "personnal shopping". ■

Contact : 06 75 23 97 72

Extension des zones bleues

A partir de la fin du mois de mai, les places de stationnement de la rue de Saint-Robert doivent passer en zone bleue. Il en va de même pour la moitié des parkings de la place Barnave ainsi que pour les quelques places qui bordent la Gare SNCF. Pour mémoire, en zone bleue, le stationnement est gratuit mais réglementé et ne peut excéder une heure. Pour pouvoir stationner il faut utiliser un disque bleu (disponible en mairie ou dans les commerces). Ces mesures sont effectives tous les jours, de 9h à 12h et de 14h à 19h, sauf les dimanches et jours fériés. Elles permettent de faciliter l'accès aux magasins et aux services de proximité.

Pièges à chenilles

Il y a plusieurs méthodes pour se débarrasser des chenilles processionnaires. Mais s'il est possible de traiter leur nid avec des produits chimiques, la Ville a préféré utiliser une méthode plus écologique pour éliminer ces nuisibles qui détruisent à petit feu les arbres des parcs. Ainsi pas moins de 75 pièges ont été posés autour du tronc des sujets sur lesquels les agents du centre technique municipal ont constaté la présence de nids. 100% biodégradables, les pièges prennent la forme d'une simple collerette qui cerce un tronc

et qui permet de diriger les chenilles vers un grand sac en plastique (biodégradable !) dans lequel a été placée de la terre. "Ces pièges permettent de capturer les chenilles lors de leur migration vers le sol" résume Xavier Damboradjian du service des espaces verts. "Une fois la période de piégeage passée, généralement à la fin du mois de mai, il ne nous reste plus qu'à récolter les sacs et nous débarrasser de leur contenu. Le cycle de reproduction des chenilles étant interrompu, le développement des nids l'année suivante devrait être limité". ■



Des pièges sur les arbres du Parc de Fiancée

(90) Arbres doivent être plantés sur l'ensemble de la commune avant l'été. D'autres plantations sont encore à prévoir dans les mois – et les années – qui viennent.

URTICANTES : les chenilles processionnaires sont dotées de poils urticants qu'elles peuvent projeter autour d'elles en cas de danger et ainsi causer chez l'homme des problèmes cutanés, respiratoires et oculaires

ATELIER COMPOST : des bacs de compostage sont mis à disposition des usagers de la crèche et de la MSF. Jeudi 22 mai à 18h, le CCAS et La Métro proposent sur place un atelier compostage ouvert à tous. En savoir + 04 76 56 05 40, inscription animationsmsf@mairie-st-egreve.fr

Zoom sur le photovoltaïque

Que ce soit sous la forme d'installations rigides ou de membranes souples, environ 340 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés par la Ville sur les toits de La Vence Scène et de l'Hôtel de Ville. En théorie, ces équipements devraient chaque année permettre de produire respectivement 52 kWc et 13,7 kWc soit l'équivalent de la consom-

mation annuelle moyenne en électricité de plus de 21 foyers français. Pour permettre à tous de constater l'efficacité de ce type de dispositif, la Ville a mis en place un écran de contrôle à La Vence Scène et un autre en Mairie. Sur ces derniers sont données en temps réel des informations relatives à la production énergétique des bâtiments communaux. ■



Les panneaux photovoltaïques de La Vence Scène

Zapping du mois

AVRIL

Mercredi
2



En route pour l'emploi

Près de 200 jeunes venus des quatre coins du canton ont postulé à un job d'été dans le cadre de l'opération éponyme organisée par la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron. Ils se sont retrouvés dans la Maison des Moais à Saint-Martin-le-Vinoux pour assister à une réunion de présentation à laquelle participaient de nombreux services de Saint-Egrève qui recrutent une soixantaine de jeunes pendant la période estivale.

Du côté du tramway

Ça y est, le chantier du tram E a basculé du côté Vercors au niveau des secteurs Fiancey et Charmettes. Après une première phase qui a consisté à réaliser la voirie définitive côté Chartreuse et une moitié de la plateforme du futur tramway, le chantier entre donc dans une deuxième phase. Celle-ci se déroule d'avril à mi-septembre et prévoit les mêmes opérations, côté Vercors. À l'issue de ces travaux, le SMTC procédera à la pose des rails sur la plateforme du tramway, au centre de la voirie. La circulation se fera alors dans sa configuration définitive, c'est-à-dire de part et d'autre de la voie du tram.

Tout au long de la RD 1075 le tracé commencera donc à apparaître de manière plus claire dans les mois qui viennent.

Mais si le chantier bat son plein à Saint-Egrève, le tronçon sud, de Louise Michel à la Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, est



Le tram à Saint-Martin-le-Vinoux.

pour sa part quasiment terminé. Les premières rames circulent même à vide le long du parcours pour effectuer différents tests préliminaires à la mise en service partielle du tram prévue pour le 28 juin prochain. A partir de cette date,

les horaires et les parcours de la ligne de bus I seront adaptés afin d'être en phase avec le tram. Ainsi, les Saint-Egrévois, pourront éviter les bouchons de la Bastille qui ralentissent la ligne I à l'entrée de Grenoble puisque celle-ci s'arrêtera

désormais à l'Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux d'où une correspondance avec le tram E permettra de se rendre sereinement dans la ville centre. Mieux, la ligne I circulera aussi tard que le tram... pratique pour les noctambules ! ■

INAUGURATION : le 1^{er} tronçon du Tram E, de Grenoble à Saint-Martin-le-Vinoux, sera mis en service et inauguré le samedi 28 juin

MISE EN SERVICE : le deuxième tronçon du Tram E, de Saint-Martin-le-Vinoux au Fontanil via Saint-Egrève devrait pour sa part être mis en service en septembre 2015

(23

espèces végétales ont été sélectionnées pour constituer les haies vives d'essences variées locales. Ces plantes viendront enrichir la biodiversité des haies tout en séparant la chaussée des propriétés concernées tout au long du parcours du Tram E.

Suivre le tram...



Les travaux avancent au Pont de Vence

Relayée par l'Hebdo, Saint-Egrève le Journal, le portail www.saint-egreve.fr, et les journaux électroniques d'information, l'information relative aux travaux de la ligne E du Tram est assurée par le SMTC qui publie chaque semaine "En direct de la ligne E" disponible notamment sur le site de la ville et sur le site www.smtc-grenoble.org. Chaque jour, à 7h13 et 18h10, il est possible de retrouver cette actualité sur France Bleu Isère

(98.2 et 102.8 Mhz).

Le tram E est aussi un projet multimédia et il est possible de suivre les évolutions du chantier sur les différents sites www.smtc-grenoble.org et www.tram-ligne-e.com, sur Télégrenoble avec "Ça se tram' chez vous", un programme de courtes vidéos ou encore de voyager virtuellement sur la ligne grâce à la borne tactile et interactive installée dans le hall de l'Hôtel de Ville. ■

Aménagement de voirie



La Ville réaménage actuellement la voirie de l'impasse située derrière le centre commercial du Faubourg et qui dessert notamment les 18 nouveaux logements en construction dans le secteur. Tous les réseaux y ont été enfouis plus profondément afin de permettre la réalisation d'une nouvelle chaussée et surtout la création d'une rampe destinée à permettre aux personnes à mobilité réduite de fréquenter sereinement

cette portion de voirie dont la pente est particulièrement marquée. Au programme de ce chantier, la création d'espaces verts où seront plantés arbres et arbustes, la réfection de l'éclairage public avec la mise en place de quatre nouveaux lampadaires (basse consommation bien évidemment) et le réaménagement des sept places de stationnement des lieux.

Le coût total du projet est estimé à 210 000€. ■

5 C'est le nombre de tables de pique-nique qui vont être installées. 3 le seront dans le parc de Fiancey en remplacement de deux tables qui vont être déposées et 2 au parc de la Gare près du brumisateur.

FIBRE OPTIQUE : début juin, une tranchée va être creusée entre la mairie et le Patio, le futur Espace jeunesse municipal, afin de lui donner accès au réseau très haut débit par fibre optique. Durée des travaux : 15 jours

FINITIONS : les travaux de réaménagement de la rue du Vercors se terminent en mai avec la pose de potelets et autres barrières sur les pontons créés au dessus de la Vence

LAC DE FIANCEY : l'Union des pêcheurs va réaliser à la fin du mois de mai un ponton "handi-pêche" sur le lac de Fiancey. Cet équipement permettra donc aux personnes à mobilité réduite de pêcher en toute sécurité

RUE DU VERCORS : les travaux de réaménagement touchent à leur fin. Les "enrobés" qui recouvrent la chaussée doivent être tirés dans le courant du mois de mai

Maison des Solidarités et des Familles

Le 26 mars en milieu de matinée un incendie d'origine accidentelle s'est déclenché sur la toiture de la Maison des Solidarités et des Familles. Rapidement maîtrisé par les pompiers le sinistre a toutefois endommagé une bonne partie du toit rendant inutilisable 200 m² de l'équipement. Heureusement, seul un bureau, le point écoute et le hall d'accueil ont été touchés et le reste du bâtiment peut continuer d'accueillir en toute sécurité la crèche de la Gare, le restaurant scolaire du quartier et diverses activités associatives.

Les démarches pour réparer la Maison des Solidarités et des



Des bâches protègent actuellement les locaux de la MSF

Familles ont immédiatement été initiées par la Ville. Après une phase de diagnostic, qui

devrait se terminer à la mi-mai, les mois de juin et juillet seront consacrés à l'élaboration des

différentes études et autres mises au point nécessaires au début des travaux. Appels d'offre et phase de sélection des entreprises vont ensuite se succéder pour permettre au chantier à proprement dit de débuter aux alentours du dernier trimestre de l'année. Après environ trois mois de réparations, qui permettront la réfection de la charpente et de la couverture endommagée, le remplacement des faux plafonds, la réfection de l'électricité, du système de chauffage ainsi que quelques travaux de finition, le hall devrait pouvoir être ré-ouvert au public début 2015. ■

Elections européennes

Le 25 mai, aux urnes Européens !

L'hémicycle à Strasbourg

Dimanche 25 mai, les 12 bureaux de vote saint-égrévois, sont ouverts pour les élections européennes. Le point sur ce scrutin qui se déroule dans toute l'Union.

Les prochaines élections européennes se déroulent du 22 au 25 mai dans les 28 états membres de l'Union Européenne. En France le scrutin a lieu le dimanche 25 mai en métropole et le samedi 24 mai dans les territoires d'Outre-Mer. Les citoyens européens sont appelés à désigner les 751 députés qui les représenteront jusqu'en 2019.

Les 74 représentants français seront élus pour cinq ans au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour.

Les électeurs choisissent une liste sur laquelle ils ne peuvent rayer aucun nom, ni changer l'ordre. Pour être admise à la répartition des sièges, une liste doit emporter au moins 5% des suffrages exprimés.

Depuis la loi du 11 avril 2003, la France est découpée en huit circonscriptions électorales pour les élections européennes. Saint-Egrève appartient pour sa part à la grande circonscription qui englobe tout le Sud-Est (elle rassemble les régions Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur

et Rhône-Alpes) à laquelle 13 sièges sont attribués.

Le Parlement européen

Seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universel direct, le Parlement exerce les compétences législatives, budgétaires et de contrôle des autres institutions de l'UE. Ses pouvoirs ont été étendus par le traité de Lisbonne, entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009. Il participe à l'adoption d'une grande partie des textes juridiques de l'Union, à l'adop-

tion de son budget annuel, au contrôle de ses autres institutions et pèse dans le mode de désignation du président de la Commission Européenne. Pouvant adopter une motion de censure à l'encontre de la Commission le Parlement a même le pouvoir de la dissoudre, ce faisant, il peut contrôler son activité. Il peut aussi constituer des commissions d'enquête, chargées d'examiner d'éventuelles infractions au droit communautaire commises par des Etats membres. ■

QUI VOTE ? tout citoyen français et tout citoyen de l'UE inscrit sur les listes électorales résidant en France peut voter

Où voter ?

Les bureaux de vote seront ouverts dès 8h sur la commune. Le bureau duquel l'on dépend figure sur sa carte d'électeur. Voici la liste des 12 bureaux saint-égrévois qui, en accord avec la législation, sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- 1 - Hôtel de Ville (36, avenue Général de Gaulle)
- 2 - Préau Ecole élémentaire Prédieu (boulevard de Belledonne)
- 3 - Restaurant scolaire de Prédieu (17, rue Lieutenant Fiancey)
- 4 - Collège Barnave (30, avenue du Collège)
- 5 - Préau Ecole de la Monta (12, av. Médecin Général Viallet)
- 6 - Préau Ecole Barnave (34, rue de Saint Robert)
- 7 - Maison des Solidarités et des Familles (30, rue de la Gare)
- 8 - Restaurant scolaire Rochepleine (40, mail P. Mendès France)
- 9 - Restaurant scolaire Prédieu (17, rue Lieutenant Fiancey)
- 10 - Salle polyvalente Fiancey (place Salvador Allende)
- 11 - Préau école Barnave (34, rue de Saint Robert)
- 12 - Préau Ecole de La Monta (12, av. Médecin Général Viallet)

Assesseurs et scrutateurs

La Ville invite les Saint-Egrévois à s'impliquer dans le bon déroulement de ces élections en tant qu'assesseurs. Au nombre de deux par bureau de vote, ces bénévoles assistent le président du bureau durant le scrutin. Ils aident à vérifier l'identité des électeurs, leur inscription sur les listes électorales... Toute personne inscrite sur les listes électorales de la ville peut être

assesseur. Pour être désigné, il suffit de s'adresser au cabinet du Maire au 04 76 56 53 00 poste 5342. De plus, il est aussi possible de participer en tant que scrutateur au dépouillement des bulletins le soir après le vote, pour ce faire, il suffit d'en faire la demande auprès du Président du bureau de vote le jour des élections (en fonction de ses besoins). ■



Concertation

La concertation reprend dans les secteurs



Une réunion plénière des Conseils des Habitants

Après une période de “stand-by” imposée par la tenue des élections municipales, la concertation reprend à Saint-Egrève. “Conseils des Habitants”, “Elus référents”, “Notre quartier, parlons-en !”... Le point sur la démocratie de proximité.

Dans la nouvelle équipe municipale désignée par les urnes le 23 mars dernier, trois conseillers municipaux d'un genre nouveau font leur apparition. En effet, Ridha Ben Kaab, Bernard Bresio et Caroline Bruno ont en charge les relations de proximité dans les secteurs Nord-Cornillon, Vence et Sud-Néron. Délégués auprès du premier adjoint Daniel Boisset, ils endossent le rôle d'élus référents et leur mission sera

donc d'être au plus près des Saint-Egrévois dont ils seront des interlocuteurs privilégiés.

Participation

Pour relancer cette dynamique, la Ville a remobilisé les Conseils des Habitants dont les membres ont été conviés à se réunir deux fois durant ce mois de mai. Les membres de ces conseils vont être invités à travailler sur les chartes de fonctionnement de ces derniers et sur celle du

Conseil de l'Agenda 21. L'idée est ici de réfléchir à comment resserrer plus encore les liens entre ces instances et notamment les nouveaux élus. L'objectif est de dynamiser la concertation et de donner aux élus référents de secteur un rôle d'interface entre les Conseils des Habitants, les élus municipaux et les services dans une relation de proximité. Fabien Scarabelli, chargé de mission développement durable

pour la ville précise que la mise à jour du mode de fonctionnement des Conseils des Habitants va être accompagnée “d'une campagne de recrutement de nouveaux membres. Cela permettra d'adapter ces instances en fonction des retours de leurs premières années de fonctionnement”.

Visite de secteur

La Ville se prépare à organiser une deuxième session des visites de secteur qui avaient rencontré un franc succès lors de leur lancement. En effet, fin 2012 et début 2013, lors de la première édition de cette vaste concertation de terrain, pas moins de sept visites avaient permis aux Saint-Egrévois d'aborder la bagatelle de 721 questions, remarques ou observations aux membres du Conseil Municipal. “Et toutes ont reçu une réponse”, rappelle Daniel Boisset. Fabien Scarabelli précise en annonçant que “Dès juin, devraient reprendre les visites de secteurs dans le cadre de “Notre quartier, parlons-en !”, il faut donc dès maintenant travailler avec les Saint-Egrévois pour organiser ces rencontres. Et les Conseils des Habitants vont aussi être amenés à réfléchir à la mise en œuvre de ces visites”. ■

Marie-José Lambert
Conseil des Habitants secteur Vence



“Il faut être présent pour faire bouger les choses. L'image des Conseils des Habitants a évolué car les gens ont compris qu'on a un petit rôle à jouer à notre niveau, que les Conseils des Habitants en fin de compte c'est un bon moyen de donner son avis et d'être entendu”.

Pascal Diho
Conseil des Habitants secteur Sud Néron



“Je pense que c'est un devoir citoyen de s'impliquer. Aujourd'hui, on a des moyens de communication terribles, mais on ne discute plus, c'est dommage. C'est pour ça que je me suis engagé dans le Conseil des Habitants et depuis je n'y trouve que du bonheur”.

“Notre quartier, parlons en !”

Les visites de quartier dans le cadre du dispositif “Notre quartier, parlons-en !” doivent reprendre très rapidement. Ainsi, les samedis 14 et 21 juin au matin, les habitants du secteur Vence pourraient être invités à faire le point sur leur cadre de vie lors de promenades avec les élus, les membres des Conseils des Habitants et les services de la Ville. Pour mémoire, l’organisation de ces visites se fait en plusieurs phases : après un temps d’information des habitants durant lequel la Ville récolte les questions

des habitants et définit avec le Conseil des Habitants le tracé de la visite de terrain, la déambulation est l’occasion d’évoquer les questions relatives à la voirie, la sécurité, l’animation, la vie commerçante... Ensuite, les élus et les Conseils des Habitants se retrouvent pour une réunion de “débriefing”. Enfin, chaque question soulevée lors de ce processus fait non seulement l’objet d’une réponse personnalisée et argumentée mais aussi, dans la mesure du possible, d’un traitement par les services de la Ville. ■



Visite du secteur Sud Néron

Chemin piéton



le saviez vous : un chemin se cache dans ces arbres...

Du 12 au 23 mai, se déroule une enquête publique préalable au déclassement partiel du domaine public communal de la rue et du chemin de la Priola pour être intégré dans le domaine privé communal. L’objet de cette démarche est l’ouverture prochaine de ce chemin qui longe le Centre Hospitalier Alpes-Isère aux modes de déplacement dits actifs comme les vélos ou les piétons. Cette démarche s’inscrit dans le cadre du plan de déplacement intercommunal, du contrat d’axe et du plan local d’urbanisme de Saint-Egrève

qui s’efforce de conforter et développer le maillage inter quartiers. La liaison permettra de faire la jonction entre le sud de la rue de Champaviotte et celle de la Gare. A noter : devenu progressivement impraticable, le tracé de ce chemin s’inscrit entre le Centre Hospitalier et les propriétés de la société Vicat. Serpentant le long de bâtiments vétustes, son aménagement nécessite de reconfigurer le tracé de la liaison pour le sécuriser. ■

Pratique : le dossier est consultable en mairie.



Conseil municipal

La prochaine séance publique se déroule à 19h en Salle du Conseil Municipal **mercredi 4 juin**

Sivom du Néron

Jeudi 24 avril, Jean-Yves Poirier, Maire du Fontanil-Cornillon, a été reconduit à la Présidence du Sivom du Néron qui regroupe Le Fontanil-Cornillon, Mont-Saint-Martin, Proveyzieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Martin-le-Vinoux et Saint-Egrève. Gilles Eymery, conseiller municipal délégué au suivi du patrimoine bâti communal de Saint-Egrève, a été réélu vice-président du syndicat. Le Sivom du Néron a notamment comme compétence la gestion des équipements sportifs et la Maison de l’Emploi (MEEN).

Zapping du mois

AVRIL

Samedi
5



Marché de La Monta

Après plusieurs mois de travaux, la Place Pompée a retrouvé son rôle de place du marché et c’est avec plaisir que les commerçants non sédentaires et leurs clients ont retrouvé les lieux. Après une inauguration festive, chacun a pu retrouver ses habitudes et profiter des aménagements du site qui a été particulièrement bien mis en valeur. A noter, la place Pompée accueille le marché de La Monta les mercredis et samedis matin.

Un nouveau

Dimanche 23 mars 2014, les urnes ont désigné un nouveau Conseil Municipal. Emmenée par Catherine Kamowski, c'est la liste "Pour le Saint-Egrève que nous aimons" qui a emporté la majorité absolue des suffrages exprimés soit 54,01% des voix. Ce résultat lui permet d'obtenir 26 des 33 sièges de l'assemblée, tandis que les trois autres listes en lice se sont partagé les sept sièges restants. Depuis cette date, le nouveau Conseil Municipal s'est immédiatement remis au travail et s'est déjà réuni par deux fois. Lors de la séance du 28 mars, le Conseil Municipal a élu Catherine Kamowski en tant que maire de Saint-Egrève et nommé ses neuf adjoints.

Puis, lors d'une deuxième séance qui s'est déroulée le 16 avril, 43 délibérations ont notamment permis de désigner les délégations des différents conseillers municipaux ainsi que ceux qui siégeront dans les différentes instances où la Ville est représentée.

Présentation de ces élus au service des Saint-Egrévois.

Le conseil municipal au service des Saint-Egrévois



Comme à chaque nouveau mandat, les premières semaines qui suivent l'élection sont l'occasion pour les élus de se mettre en ordre de marche et tout s'organise pour administrer la Ville.

Mais avant cela, il est essentiel de définir en détail les rôles de chacun. Et c'est précisément ce à quoi étaient consacrés les deux premiers conseils municipaux qui se sont tenus les 28 mars et 16 avril derniers. Ainsi, après avoir élu Catherine Kamowski au poste de Maire et désigné 9 adjoints, les élus de la majorité ont reçu leur délégation et différentes missions notamment au sein des instances auxquelles appartient la Ville.

Intercommunalité

L'intercommunalité est, du fait de l'actualité nationale un enjeu majeur du mandat qui débute. Pour la première fois, trois élus saint-égrévois, Catherine Kamowski, Daniel Boisset et Catherine Haddad de la liste "Pour le Saint-Egrève que nous aimons", ont directement été désignés par les électeurs pour

représenter la Ville dans la communauté d'agglomération Grenoble Alpes-Métropole. Ils font partie des 124 élus qui représentent les 49 communes de l'agglomération.

En outre, Catherine Kamowski, Daniel Boisset, Pierre Paillardon, Gilles Eymery et Yves Bertrand issus de la liste "Pour le Saint-Egrève que nous aimons" siégeront aussi au SIVOM du Néron. Ce Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples regroupe Le Fontanil-Cornillon, Mont-Saint-Martin, Proveyzieux, Quaix-en-Chartreuse et Saint-Martin-le-Vinoux. Il a pour vocation d'offrir aux habitants des six communes membres un certain nombre d'équipements et de services de proximité. Catherine Haddad a pour sa part été désignée pour siéger au Conseil d'administration du Parc de Chartreuse.

Des élus au cœur de l'action

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la

commune en liaison étroite avec les institutions publiques ou privées. Le Conseil d'administration du CCAS est présidé de droit par Madame le Maire, tandis qu'y siègent également Evelyne Joyaud, Corinne Meunier, Laurence Froissard, Gilles Eymery et Françoise Charavin. L'accompagnement vers l'emploi et la formation fait aussi partie des préoccupations des élus locaux et trois d'entre eux, Jacqueline Paulhan, Evelyne Joyaud et Adeline Perroud, siègent au Conseil d'administration de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron qui a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et la formation de tous les habitants du canton.

Enfin, plusieurs élus du Conseil Municipal ont aussi été désignés pour participer aux Conseils d'administration de nombreuses structures associatives qui participent activement à la vie de la commune mais qu'il serait trop long ici de lister... ■

Retrouvez vos élus en pages 14-15 de ce dossier

UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA MÉTRO



Vendredi 25 avril, Christophe Ferrari, le maire de Pont-de-Claix (PS), a été élu Président de La Métro au terme du premier Conseil communautaire de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole. Il a recueilli les suffrages de 80 conseillers communautaires sur 124. Le Maire Catherine Kamowski, Daniel Boisset et Catherine Haddad, représentaient Saint-Egrève au sein de l'assemblée rassemblant les 49 communes de La Métro.

Groupe de la majorité, Priorité Saint-Egrève

LES ADJOINTS



Catherine Kamowski
Maire



Daniel Boisset
1^{er} adjoint en charge de la
proximité et de la tranquillité
publique



Evelyne Joyaud
2^e adjointe en charge de
la solidarité entre tous les
âges de la vie



Emmanuel Roux
3^e adjoint en charge des
projets et aménagements
urbains



Geneviève Reynier
4^e adjointe en charge de
l'action culturelle et de la vie
associative

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Groupe de la majorité



René Descombat
Délégué au soutien à
l'animation du commerce de
proximité



Benjamin Coiffard
Délégué aux travaux et à la
qualité de l'espace public



Roger Genevois
Délégué au personnel
communal et aux affaires
générales



Adeline Perroud
Déléguée aux actions
pour la jeunesse



Gilles Eymery
Délégué au suivi du
patrimoine bâti communal



Laurence Froissard
Déléguée à l'accès au
logement pour tous



Pascal de Filippis
Délégué à la tranquillité
publique



Jeanne Forestier
Déléguée à l'accueil
périscolaire

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Groupes de la minorité

Saint-Egrève Ecologie, Solidarité, Citoyenneté



Laurent Amadiou



Brigitte Ruef



Tania Bustos



Pierre Paillardon
5^e adjoint en charge du développement des pratiques sportives



Catherine Haddad
6^e adjointe en charge du développement durable et du cadre de vie



Antoine Frisari
7^e adjoint en charge de l'action éducative



Jacqueline Paulhan
8^e adjointe en charge du développement économique et commercial



Evelyne Cassanelli
9^e adjointe en charge des finances et des services au public



Véronique Jaubert,
Déléguée à la mise en valeur du patrimoine naturel et historique



Ridha Ben Kaab
Délégué aux relations de proximité secteur Vence



Corinne Meunier
Déléguée à l'accueil de tous les handicaps



Yves Bertrand
Délégué au soutien aux associations sportives



Geneviève Ducarre
Déléguée à l'information et à la communication



Bernard Bresso
Délégué aux relations de proximité secteur Nord Cornillon



Caroline Bruno
Déléguée aux relations de proximité secteur Sud Néron



Dominique Paulin
Délégué à l'information et aux services numériques

Saint-Egrève Autrement



Jean-Marcel Puech



Françoise Charavin



Hassan Belhali

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève



Sylvie Guinand



Quarante ans et toujours aussi jeune

On vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître. Forcément car ce temps, c'est celui de la naissance du jumelage entre Saint-Egrève et Karben qui cette année célèbre son quarantième anniversaire.

Il était une fois, il y a bien longtemps, deux villes que rien ne prédestinait spécialement à se rapprocher. Géographiquement situées à quelques 794km l'une de l'autre, séparées par une frontière, une barrière linguistique et quelques stigmates historiques, Saint-Egrève et Karben auraient pu continuer à vivre chacune de leur côté comme si de rien était en ignorant jusqu'à leur existence réciproque. Mais la détermination d'une poignée de citoyens des deux cités résolus à rendre vivante la notion d'amitié entre les peuples en a décidé autrement.

Tout a commencé dès 1973 par des fils lancés au dessus des frontières. Un véritable jeu de

séduction entre les habitants des deux villes s'est mis en place. Les pompiers, les clubs sportifs et même les collègues ont commencé à tisser des liens de plus en plus étroits, à organiser des visites, des matchs (de handball notamment) et des échanges culturels. Ce mouvement de fond a conduit le 25 mai 1974 à la signature très officielle par les maires Jean Balestas et Paul Schoenferd d'un traité de jumelage entre Saint-Egrève et Karben. C'est aussi à cette époque pionnière que fut créée l'association de jumelage qui aujourd'hui encore met un point d'honneur à entretenir cette amitié transfrontalière qui n'a cessé de s'enrichir de nouveaux membres pour constituer un réseau de jumelage européen.

40 ans, ça se fête !

A l'occasion du quarantième anniversaire de cette signature, Saint-Egrève se prépare à accueillir une délégation d'une cinquantaine de Karbenois du 29 mai au 1^{er} juin. Et pour fêter dignement l'événement, tout un programme a été mijoté par

l'association Saint-Egrève Jumelages soutenue par la Ville qui doit faire découvrir à ces invités parmi lesquels on compte notamment Guido Rahn, le Bürgermeister, le maire de Karben. Entre visites des massifs alentours et célébrations festives à l'Espace Robert Fiat, le programme de ces quarante ans d'amitié est particulièrement rempli.

Les liens se resserrent

Mais au-delà des simples visites que se rendent régulièrement des délégations françaises et allemandes, le jumelage est l'occasion de partager ensemble de grandes aventures sportives ou culturelles. Et si dès le début du jumelage des projets un peu fous comme de parcourir la distance séparant les deux cités en bicyclette ou à pied, cet enthousiasme n'a pas succombé au nombre des années. La preuve, en 1999, le Festival des 5 sens a rassemblé de nombreux artistes issus des différentes villes du jumelage à Saint-Egrève, en 2004, l'USSE athlétisme a repris en courant la route tracée à vélo par le docteur Roibet en

1981 pour relier Saint-Egrève à Karben. L'année suivante, Pep's et les "Nains connus" sont allés en Allemagne pour célébrer l'anniversaire de l'école de musique tandis que Jean Balestas faisait le déplacement à Karben pour y donner une conférence sur le révolutionnaire Antoine Barnave.

Travailler ensemble

En plus de l'aspect purement festif, cette union est aussi l'occasion de travailler ensemble et de partager des expériences à l'image de ce qui a pu se faire en mars 2010 lorsque s'est déroulée une rencontre des villes du réseau sur le thème environnemental du développement durable. Et parce que le jumelage n'a pas d'âge, les Conseils Municipaux Enfants des deux villes se sont aussi rapprochés lors d'échanges culturels organisés en 2006 et 2007 et qui ont été pour eux l'occasion de partir à la "découverte des institutions françaises sur le thème de la naissance de la démocratie" ou de prendre conscience de ce qu'il peut arriver "quand la démocratie est mise à mal" .. ■

Pratique

Du 29 mai au 1^{er} juin, les visiteurs Karbenois sont accueillis par des familles saint-égrévoises. Saint-Egrève jumelages cherche encore quelques volontaires qui aimeraient héberger des convives pour l'occasion.
En savoir + : 04 76 75 47 00 ou association@saint-egreve-jumelages.net.

LA VENCE SCENE

agenda

Mai



jeune public



VOSTF



Demandez le programme :

Il paraît toutes les trois semaines et est disponible dans de nombreux lieux, il est aussi consultable sur :

- ▶ www.lavencescene.saint-egreve.fr
- ▶ www.saint-egreve.fr
- ▶ sur www.allocine.fr

web+



MARDI 13 MAI - 20H30

Concert "Micromégas", un orchestre unique en son genre rassemble des amateurs de tous niveaux avec des solistes de renommée internationale. Emmenés par le talent et l'énergie du pianiste et compositeur François Raulin, ce "brass band" de plus de 25 musiciens livre au public de La Vence Scène des pièces à consonances klezmer, du tango, des pasos... Bref un jazz festif, inventif, coloré, dirigé par un chef d'orchestre complètement dans son élément. Micromégas, dont le concert est mis en place en partenariat avec le Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI) fait partie des nombreux projets du collectif de musiciens La Forge basé à Grenoble.

En savoir + : www.laforgecir.com.

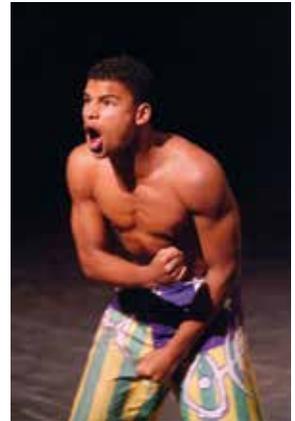


SAMEDI 17 MAI - 18H

Concert "ABCD...Zut" par les cinq musiciens déjantés de ZUT, le groupe préféré des enfants (et de leurs parents) habitués des scènes saint-égrévoises. Depuis 12 ans qu'elle écume les planches avec ses chansons réunies dans six albums, la formation s'est taillée une belle réputation de "bêtes de scènes" et le public de La Vence Scène doit se préparer à vivre une expérience inoubliable ! L'abécédaire ici proposé est un véritable petit voyage à travers l'univers coloré d'un groupe à nul autre pareil et une occasion unique de faire le plein d'énergie et de bonne humeur ! Attention : réservations conseillées !

SAMEDI 24 MAI - 20H30

Théâtre / Danse / Musique... "Le soleil, juste après" par la Cie Ophelia théâtre. Laurent Poncelet revient après "Magie Noire" avec une nouvelle création internationale portée par les énergies époustouflantes des jeunes artistes des favelas de Recife au Brésil, des rues de Lomé au Togo, ainsi que des jeunes circassiens des rues du Maroc. Autour du théâtre se mêlent danses afro-brésiliennes et africaines, hip-hop, cirque et acrobaties marocaines, capoeira, percussions brésiliennes et africaines, marionnettes, contes, chants... Un tour du monde scénique qui brosse le portrait d'artistes qui par delà les continents partagent espoirs, galères, rêves, cris et luttes.



SAMEDI 31 MAI 2014 - 20H30

Théâtre, "Le Bourgeois Gentilhomme" d'après Molière. A Vence Théâtre se frotte à nouveau à l'un des plus grands monuments de la culture théâtrale française et propose aux spectateurs saint-égrévois sa vision fort peu conservatrice de l'œuvre de Molière. Transposée aux temps présents sur fond de hard rock et de cour des miracles moderne, "le Bourgeois" rappelle que -quelle que soit l'époque- il y a toujours des profiteurs qui s'efforcent de tirer partie de qui souhaite utiliser leur richesse pour acquérir une reconnaissance morale, culturelle, sociale.

Informations et réservations sur : www.a-vence-theatre.fr

VENDREDI 6 JUIN - 20H30

Concert "Muse à Saint-Egrève". 42 élèves de Formation Musicale de L'Unisson investissent La Vence Scène pour un concert en hommage au groupe Muse. Les jeunes artistes, emmenés par leur professeur Yoan Keravis, viennent donner de la voix pour chanter "live" tout un album de Muse tout en s'accompagnant à l'occasion de quelques instruments. A ne manquer sous aucun prétexte. Entrée libre.

Renseignements 04 76 75 48 63

Billetterie
au service culturel :
04 76 56 53 63

www.lavencescene.saint-egreve.fr

web+



Un trait d'union (bis)



Une exposition de Culture et Détente (archive)

En mai, grâce à Culture et Détente, la Lituanie est à l'honneur. En effet, l'association propose du 19 au 25 mai, de découvrir les aquarelles produites par les artistes de Telsiai, l'une des villes du réseau d'amitié internationale auquel appartient Saint-Egrève. Cet événement fait suite à "Saint-Egrève, Telsiai, un trait d'union !", un premier échange de tableaux entre un groupe de peintres Lituanais et Culture et Détente qui avait débouché sur l'accueil d'un groupe de Saint-Egrévois à Telsiai. C'est au tour des Saint-Egrévois

d'accueillir leurs homologues du nord de l'Europe qui cette année ont travaillé sur le thème de l'héritage culturel. L'exposition présentée à l'Hôtel de Ville est donc un prétexte au dialogue entre les cultures et un voyage à travers le temps à la découverte d'un héritage délicat. Parallèlement, les Saint-Egrévois de Culture et Détente ont la ferme intention de faire découvrir les richesses de la région aux artistes de Telsiai. ■

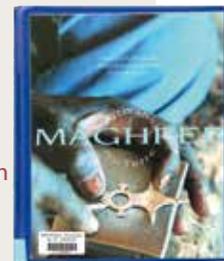
A noter : un vernissage en présence des artistes lituanais est prévu jeudi 23 mai à 18h à la mairie.

le temps de lire

Secteur ADULTE

MAGHREB : artisans de la terre / Jamal Bellakhdar. - Editions Hazan

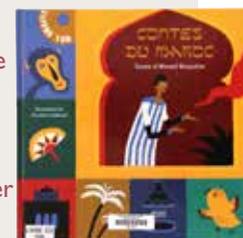
Le Maghreb a conservé une forte identité culturelle grâce au savoir de ses artisans. Ces traditions séculaires de culture et d'artisanat, restituées ici métier par métier, sont riches d'un large répertoire de l'objet et du décor, conçu selon un savoir-faire prodigieusement habile à utiliser les ressources naturelles. L'ambition de cet ouvrage est d'offrir un tableau complet du Maghreb à travers son génie artisanal. Véritable enquête encyclopédique sur le métier de la main, cet ouvrage est complété d'une couverture photographique exceptionnelle de plus de six cents documents.



Secteur JEUNESSE

Contes du Maroc / Ahmed Bouzzine.- Editions Milan jeunesse

A lire et à écouter ! Savez-vous ce qu'est un kaftan d'amour tacheté de passion ? Ou ce que possède le moineau qui rend jaloux le roi ? A travers des histoires d'hommes ou d'animaux, voyagez à travers les valeurs ancestrales du Maroc. Un bon moyen pour relire ou réécouter les contes marocains d'Ahmed Bouzzine



Les contes marocains d'Ahmed Bouzzine

Ahmed Bouzzine est un beau parleur, dans le sens noble du terme. C'est d'ailleurs pour cela qu'il a été convié à la Bibliothèque Barnave mardi 13 mai à 20h30 pour dire des contes marocains dans le cadre du Festival des Arts du Récit. Ses contes drôles, poétiques, merveilleux sentent le soleil, le sable du désert, les montagnes de l'Atlas et le pays des Touaregs. Il narre des histoires remplies de bons et mauvais génies, de rois et de princesses blottis sous la tente ou dans les palais des mille et une nuits... Comme tout bon troubadour, le conteur est également musicien. Pour ce jazzman confirmé, la musique fait partie intégrante de ses contes qu'il accompagne à chaque fois d'un instrument traditionnel africain différent. ■



Zapping du mois

AVRIL
Samedi
12



Bourse aux plantes

En écho à la semaine du développement durable, l'Union de quartier de La Monta a organisé sa nouvelle bourse aux plantes sur le marché de la place Pompée. Une initiative à la fois printanière – puisqu'elle permet de préparer ses plantations –, et solidaire – puisqu'elle est l'occasion d'échanger gratuitement des plantes mais aussi des conseils –.

JEUDI 8 MAI☞ **Foulée du Souvenir.**

Le départ est donné rue du 8 mai 1945. Deux parcours de 4 ou 6km sont proposés pour arriver au Monument aux Morts de La Monta. 9h.

☞ **Cérémonie** 69e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 au Monument aux Morts de La Monta. 10h45.

MERCREDI 14 MAI☞ **Meeting d'athlétisme**

organisé par l'USSE athlétisme au Stade J. Balestas. 17h.

☞ **Arts du récit**, "Taxi conteur" à la Bibliothèque des loisirs du CHAI. 15h.

VENDREDI 23 MAI

☞ **Portes ouvertes** à la MFR de 14h à 18h. En savoir + : www.mfr-stegreve.org

☞ **Fête des voisins** de l'Union de quartier du Muret proposée Place du Muret à 19h.

DIMANCHE 25 MAI

☞ **Tournoi 3x3 de Volleyball** par l'USSE Volley au stade de la Mairie. Ouvert à tous cet événement s'accompagne de différentes animations. Inscriptions sur place à 8h30.

☞ **Kermesse** de la Villa Antide (face à l'église de La Monta).

MARDI 27 MAI

☞ **Commémorations** de la Journée Nationale de la Résistance devant la plaque Jean Moulin à Rochepleine (18h) puis à la Sentinelle de la Mémoire (19h).

31 MAI ET 1^{ER} JUIN

☞ **Vide grenier** de la solidarité par le Secours Populaire à la Maison des Solidarités et des Familles. De 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

LUNDI 2 JUIN

☞ **Cérémonie** de remise des prix du concours de la Résistance et de la Déportation au collège Barnave. 18h.

Denis Arino, à l'assaut de l'Hôtel de Ville**Denis Arino parmi ses œuvres**

“Peinture/Sculpture”, l'un ou l'autre. Ou les deux à la fois. Le travail de Denis Arino, à découvrir du 15 mai au 1^{er} juin à l'Hôtel de Ville est à la croisée des chemins entre l'art antique (auquel l'artiste emprunte son motif) et contemporain. Il oscille entre la peinture et la sculpture, l'abstrait et le décoratif. Profitant de l'espace exceptionnel des salles d'exposition du Château Borel, Denis Arino a travaillé *in situ* pour proposer une installation origi-

nale au public saint-égrévois. A ce propos il déclare que “cette exposition conçue avec l'amicale complicité de mon compère Marc Givry répond à un double défi ! Tenter de présenter des tableaux sans mur pour les supporter et montrer de la peinture décorative contemporaine dans un riche décor peint académique. Faire un

tableau n'est que peu de chose ; arriver à lui donner sens en le montrant est une toute autre affaire”... à suivre donc. ■

Pratique : un vernissage en musique avec L'Unisson est programmé jeudi 15 mai à 18h30, les visites se font le jeudi de 16h à 19h et les vendredi, samedi, dimanche de 14h à 17h30.

ATELIER : mercredi 21 mai 2014 de 14h à 16h, Denis Arino anime un atelier parents/enfants accessible dès 8 ans. Gratuit sur réservation : 04 76 56 53 18

SEANCE ANIMEE : mercredi 14 mai à 15h le ciné de La Vence Scène donne “Le piano magique”. Le film est suivi d'une animation origami autour du piano

Fête de la pêche

Dimanche 1^{er} juin, l'Union des Pêcheurs s'installe sur les rives de l'étang de Créton dans lequel les bénévoles vont lâcher 50kg de truites arc-en-ciel. Cette manifestation est réservée aux adultes et enfants ne pratiquant pas la pêche habituellement et sera pour les débutants l'occasion non seulement de taquiner les poissons grâce au matériel qui est mis à leur disposition mais aussi de découvrir les différentes techniques de pêche. ■

**Vieillir en goûtant sa vie**

En janvier dernier, le public saint-égrévois découvrait “Vieillir en goûtant sa vie”, un reportage-témoignage. Le documentaire réalisé par l'association “Accord'âges” et “La petite poussée” abordant l'art de vieillir offre un regard singulier sur le vieillissement. Projeté devant une salle comble, le documentaire qui donne la parole à des personnes âgées de Saint-Egrève a été un franc succès. A tel point qu'une deuxième séance gratuite suivie d'un débat est proposée le jeudi 15 mai à 18h30 à La Vence Scène. Attention : il est conseillé de réserver auprès du CCAS au 04 76 56 53 47. <http://accordages38.over-blog.com>

HANDBALL : après avoir éliminé Mont de Marsan 28 à 24 et Perpignan 29 à 20 en “finales de zone” l'équipe seniors Filles de l'USSE Handball joue dimanche 25 mai à Paris la finale de la Coupe de France Régionale. Allez les filles !

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et la Régie Municipale de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

Formalités administratives : **04 76 56 53 01**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15 et le jeudi 8h30-12h15 et 13h30-19h30

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15 - mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus : **04 76 56 53 41**
Cabinet du Maire :
Catherine Kamowski, sur RDV
Pierre Ribeaud, Conseiller général, sur RDV : **04 76 00 37 22**
François Brottes, député : **04 76 92 18 96**
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse. RDV le 1^{er} vendredi de chaque mois 14h30-16h30 en mairie.

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30.

Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**
sur RDV un lundi par mois de 14h à 17h

Architecte : Sur RDV en mairie **04 76 56 53 17**

Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis 14h-16h

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Sandrine Sougey, chaque mercredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève sur rendez-vous

Permanence Juridique : un jeudi par mois de 17h à 19h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h30 sur rendez-vous

Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de Justice **04 76 56 53 00**
les 1^{er} jeudis du mois, 14h-17h sur RDV en mairie

Point Ecoute Intercommunal : **06 37 48 59 93**
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 13h à 17h à la Maison des Solidarités et des Familles, 38 rue de la Gare, Saint-Egrève. Mercredi de 14h à 18h à la Maison de l'Enfance et de la famille, 2919 rue du petit lac, Saint-Martin-le-Vinoux

Centre de planification et d'éducation familiale : **04 76 75 33 04**
2 rue du 19 mars 1962.

Mardi et mercredi de 15h à 19h, jeudi et vendredi de 14h à 17h ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17** ou **04 76 75 30 93**
Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**
Centre de secours : 2, rue de Planfay **04 76 27 99 10**
Secours en montagne, Isère : **04 76 22 22 22**
Urgence dépannage gaz naturel : **0800 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

Allosécu : **0820 900 900**
SIDA Info Services (n°vert) : **0800 840 800**
Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**
Cliniques Vétérinaires
du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**
de Fiancéy (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05** (MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

GRDF raccordement : **09 69 36 35 34**

EDF raccordement : **0810 14 46 84**

La Métro : **04 76 59 59 59**

Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères : **0800 500 027**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **0800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

Régie municipale des eaux : **04 76 56 53 20**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 03/05 au 09/05 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 10/05 au 16/05 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc

Du 17/05 au 23/05 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 24/05 au 30/05 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 31/05 au 06/06 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

À SAINT-ÉGRÈVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER



Yves Lorinquer
IMMOBILIER

Vos conseillers
Jean-Yves LAMARCA
et **Patricia SCHMITT**
Place du Pont de Vence



ST-ÉGRÈVE : grand T3, jouissance jardin privatif 654 m², 2 chambres, cuisine équipée, séjour ouvrant sur terrasse, garage.

CLASSE ÉNERGIE : C 245 000 €



ST-M.-VINOUX : maison indiv. récente, 4 chambres + bureau, cuisine ouverte sur vaste séjour, terrain S/O, proche ttes commo.

CLASSE ÉNERGIE : C 398 000 €



ST-ÉGRÈVE : au calme maison en bon état, 3 chambres, séjour ouvrant sur terrasse et jardin d'env. 200 m², garage, proche commodités.

CLASSE ÉNERGIE : D 268 000 €



Hauteurs FONTANIL : belle maison en pierre en parfait état, plus de 170 m² habitables, mariage du moderne et de l'ancien.

CLASSE ÉNERGIE : D 435 000 €

www.lorinquer.com - Tél. 04.38.02.03.00

imprimerie Eaux-Clares

A l'imprimerie des Eaux-Clares,
on imprime bien sûr mais en plus,
on cultive...
un état d'esprit !



4, rue Emile Zola • Z.A. du Rondeau • 38130 ECHIROLLES
Tél. 04 76 09 34 14 • Fax 04 76 40 31 78
eauxclaires.imprimerie@wanadoo.fr



Palette
PUBLICITAIRE

enseignes / signalétique / marquage véhicules

Tél : 04 76 75 57 14

29 rue des Glairaux - 38120 Saint Egrève
web : www.palettepublicitaire.com

| expression politique

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Nous sommes au travail !

Vous nous avez fait majoritairement confiance dès le premier tour des élections municipales avec 54 %, reconduisant des élus et une équipe dont vous avez considérés qu'ils avaient bien travaillé. Nous vous remercions de votre confiance et nous saurons en être dignes.

Plus que jamais, nous restons tels que nous sommes : déterminés à travailler pour le bien commun et l'intérêt général de Saint-Egrève et des Saint-Egrévois. Ce sera pour les 6 prochaines années notre seule ligne de conduite et notre exigence. C'est aussi la raison pour laquelle notre groupe a choisi un nom que vous connaissez bien : Priorité Saint-Egrève !

Pourquoi ? parce que nous sommes des citoyens de Saint-Egrève animés par la volonté de bien faire pour préparer un avenir meilleur à nos enfants et à nos petits-enfants, parce que nous sommes élus pour continuer à bien gérer la ville que nous aimons, parce que, tout simplement, Saint-Egrève est notre priorité.

Dès le lendemain du premier Conseil Municipal, avec l'ensemble des colistiers réunis autour de Catherine KAMOWSKI, nous nous sommes donc mis au travail pour définir les actions qui composent le programme que vous avez choisi.

Comme nous vous l'avons dit lors de la campagne électorale, au cœur de notre action se trouvent la qualité de notre cadre de vie, notre bien-être à tous et la facilitation de notre vie quotidienne. Et, bien sûr, tout cela se fera dans le strict respect du premier engagement que nous avons tous pris : zéro augmentation de la part communale des impôts locaux.

Les prochaines semaines, d'ici à l'été, seront consacrés à la planification temporelle, budgétaire et financière de ces projets pour Saint-Egrève 2020 et, bien évidemment, nous en reparlerons avec vous.

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Prendre toute notre place au sein du Conseil Municipal

Lors du scrutin du 30 mars dernier, 1312 Saint-Egrévois et Saint-Egrévoises ont soutenu par leur vote la liste "Saint-Egrève Autrement" que nous menions. Nous tenons à les remercier pour leur confiance.

Candidats à l'élection, nous avons voulu être à l'écoute, ouverts aux débats et aux échanges d'idées, et faire des propositions pour l'avenir de notre ville. Elus d'opposition, nous saurons être à la fois constructifs et vigilants pour défendre les valeurs de gauche qui ont fondé notre participation à la campagne des municipales. Dans le contexte actuel difficile pour nombre de ménages et au moment où notre ville et l'agglomération vivent de profonds changements, nous attacherons la plus grande importance à la qualité de vie sur toute la commune, à l'accès de tous au logement, aux transports, aux services, aux équipements sportifs et à la culture, à l'optimisation et à la préservation de la richesse que constitue le foncier, à la concertation et à l'écoute de nos concitoyens, au soutien au monde associatif. Nous veillerons à ce que Saint-Egrève valorise son rang de 6^e ville de l'agglomération dans ce qui sera la future Métropole.

Nous ferons entendre nos priorités : une Maison Médicale, indispensable pour les habitants de notre commune, une Maison des Habitants en lieu et place de la MJC de Prédieu, un TRAM-E qui s'intègre au mieux et qui génère des liens entre les quartiers de la ville. Nous ne désespérons pas enfin de dissuader la majorité actuelle de construire sur le parc de Fiancey le pôle petite enfance et la piscine intercommunale.

Nous voulons le faire avec l'ensemble de nos camarades de l'opposition avec qui nous avons déjà commencé à travailler. Nous vous avons également entendus sur ce point.

Mais au-delà notre présence au Conseil Municipal et dans les différentes commissions, nous souhaitons poursuivre les échanges avec vous pour à la fois être en lien permanent avec les habitants et préparer l'avenir.

Jean Marcel Puech, Françoise Charavin et Hassan Belrhali (PS)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Merci

Le 23 mars, 3 membres de notre liste ont été élus avec 17,29% des voix (1068 voix, 300 de plus et plus 40 % par rapport à 2008).

Nous remercions très chaleureusement tou(te)s ceux qui nous ont choisis. Aujourd'hui, les valeurs de l'écologie et de la solidarité sont plus que jamais ancrées à St-Egrève. Beaucoup s'étaient préparés à un 2nd tour. Les électeurs de gauche et écologistes espéraient alors un large rassemblement, mais c'est la majorité en place depuis 1995 qui a été élue dès le 1^{er} tour... avec autant de voix qu'en 2008. Une des explications est le taux d'abstention record : 6,5 pts de plus qu'en 2008, soit 44,63% ! Nous regrettons cette forte abstention et ce désintérêt à l'égard de la vie de la cité.

Par ailleurs, avec un peu d'ironie, notre groupe se félicite d'être dans l'une des seules villes de France où ni le FN, l'UMP, l'UDI ni le Modem ne se présentent officiellement aux municipales. St-Egrève ne compte-t-elle aucun électeur ni militant de droite ? A toutes les autres élections, ces formations sont représentées, mais elles disparaissent subitement à la veille des échéances municipales...

Puisque c'est une liste "divers gauche" qui a été élue, nous espérons qu'elle saura se souvenir, pendant son mandat, de sa nouvelle coloration politique, différente de celle de 2008 (Modem). Nous lui rappellerons ces valeurs qui nous "rassemblent" désormais.

Nous tenons enfin à réagir à l'édition du journal municipal d'avril qui sous-entend que les autres listes encourageaient surtout les "polémiques dogmatiques, idéologiques ou de clivages partisans". Ceci est inacceptable, faux et ne sert pas la démocratie. Prétendre cela, c'est donner raison à ceux qui prônent le "tous pourris". De même, nous préférierions entendre la Maire dire qu'elle reprend les bonnes idées de gauche et de droite plutôt que de valoriser le "ni de gauche, ni de droite" repris par le FN.

Pour information : l'espace d'expression de chaque groupe a été réduit d'1/3 ! Vive la démocratie et la diversité des opinions ! Retrouvez la version longue de notre tribune sur le site de la Ville.

Vos élus de la liste Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Le groupe "Pour une gauche authentique à Saint-Egrève" n'a pas transmis de texte d'expression politique pour le Journal de Saint-Egrève du mois de mai